



7.10
ARR_0048_2025

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT

CESSATION D'ACTIVITÉ DENIS BOCQUET RÉGISSEUR PISCINE 3 ILETS

Le Président de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du conseil communautaire n° 94-2022 en date du 29 septembre 2022 portant délégation au Président ;

VU l'arrêté 23-2017 portant nomination de M Denis BOCQUET régisseur de la régie de recettes piscine les 3 îlets,

ARRÊTE

Article 1 : M. Denis BOCQUET n'est plus régisseur de la régie de recettes piscine les 3 îlets à compter du 31 décembre 2025,

Article 2 : Le Président et le comptable public assignataire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle sont chargés chacun en ce qui le concerne de la présente décision.

Fait à Pont-Audemer, le 10 novembre 2025

Le Président


Francis COUREL

